



**COMITE SYNDICAL
DU 30 SEPTEMBRE 2020- 2^{EME} SEANCE -**

Délibération n° 1

Objet : Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 12 mars 2020.

Etaient présents : Messieurs NERAUD, MALBO, MARTIN, LELEVE, Madame GALZIN,

Etaient excusés : Messieurs BRAUX, SOLER, MILLIAT, TEBIBEL, NEVO, Mesdames LECLERC, LUBET, DESNOUES.

Assistaient également à la réunion :

Messieurs MEYER, DEVOS, VASSAL et Mesdames ROUSSEAU, DEMARS et JOUDIOU.

Vu le rapport n° 1 de la deuxième séance de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de la Desserte Aérienne de l'Ouest du Loiret, le Comité Syndical,



Après avoir délibéré, le comité syndical :

ARTICLE UNIQUE :

Adopte le procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du 12 mars 2020 à l'unanimité sans observation.

(adopté)

Frédéric NERAUD



Président du SMAEDAOL
Aéroport Orléans Loire - Valley